

20 avril 2024

Objet : Dérogation collectif France Sprint et Paracanoë coupe du monde à Szeged du 8 au 12 mai

Le comité de sélection (GSS) accorde une dérogation pour participer au championnat de France vitesse sur la distance de 500 mètres à tous les athlètes du collectif France qui participeront à la coupe du monde de sprint et championnat du monde paracanoë à Szeged, ces compétitions étant très proche des sélectives vitesse des 4 et 5 mai.

La dérogation s'applique aux bateaux monoplaces et équipages. Les équipages devront être inscrits au championnat de France dans la composition ayant obtenu la dérogation. (La règle du remplacement de 50% de l'équipage ne s'appliquera pas à ces bateaux).

Cette dérogation concerne les inter-régions Est, Ouest et Sud, l'inter région Nord n'est pas concernée sa sélective se disputant les 19 et 20 mai.

Les bateaux devront être inscrits sur les SNV et une demande de dérogation devra être envoyée à la commission nationale sur l'adresse mail suivante : cnclffck@gmail.com avec la composition des bateaux souhaitant obtenir cette dérogation.

Liste des athlètes concernés :

ABER Abel – VL3 Homme (GESN)
BARBOSA Nelia - KL3 Dame (RSC Champigny)
BART Adrien (ASL CK Grand Arras)
BEAUMONT Maxime (Boulogne CK)
BOULLE Rémy - KL1 Homme (Pagaie Orléans Métropole)
BURGER Guillaume (Athletic Club de Boulogne)
CHARVET Eléa – VL3 Dame (ENBCK Bordeaux)
DORANGE Eugénie (Olympic CK Auxerre)
FRESLON Pauline (Entente sportive Anjou CK)
HOSTENS Manon (ALP GNP Périgueux)
KEIREL Gabin – KL3 Homme (ASL CK Grand Arras)
LEONARD Loïc (ASL CK Grand Arras)
PAOLETTI Vanina (Entente sportive Anjou CK)
POTDEVIN Eddie – VL3 Homme (CC Lillois)
RENARD Axelle (SN Besançon CK)
VASSEUR Frantz (ASL CK Grand Arras)